20	29/06/2009	BE 0414.431.213	17	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	09299.00146	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **SYSTEMS-EUROPE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Boulevard de l'Humanité N°: 415 Boîte:

Code postal: 1190 Commune: Forest

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles

Adresse Internet: www.systemseurope.be

Numéro d'entreprise: BE 0414.431.213

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 05-05-2006

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 18-05-2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2008 au 31-12-2008

Exercice précédent du 01-01-2007 au 31-12-2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.2.2, A 5.4, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

TEASCON BVBA
BE 0870.933.306
Hoogveld 7
1702 Groot-Bijgaarden
BELGIQUE

Fin de mandat: 02-04-2009 Administrateur délégué

Représenté par:

VANKELECOM Jacob

Hoogveld 7
1702 Groot-Bijgaarden
BELGIQUE

A.M.D.B. NV
BE 0428.422.571

Vliertjeslaan 31
3090 Overijse
BELGIQUE

Administrateur délégué

Représenté par:

DE BROQUEVILLE Stanislas

Vliertjeslaan 31
3090 Overijse
BELGIQUE

DE MEVIUS Jacques

Rue de Rhodes 25
1630 Linkebeek
BELGIQUE

Administrateur

KOBLER Denis

Untere Schwandenstrasse 49
CH-8805 Richterswil
SUISSE

Début de mandat: 09-07-2007

Administrateur délégué

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	**122.740**	**131.374**
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21	**339**	**233**
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	**17.301**	**26.041**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		39
Mobilier et matériel roulant		24	17.301	26.002
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	**105.100**	**105.100**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**220.743**	**287.433**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**12.298**	**16.200**
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37	12.298	16.200
Créances à un an au plus		40/41	**123.039**	**170.895**
Créances commerciales		40	119.809	164.712
Autres créances		41	3.230	6.183
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**5.405**	**338**
Comptes de régularisation		490/1	**80.000**	**100.000**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**343.483**	**418.808**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-134.959**	**-87.735**
Capital	5.3	10	**470.825**	**270.700**
Capital souscrit		100	470.825	270.700
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	**41.800**	**41.800**
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**22.598**	**31.523**
Réserve légale		130	22.598	22.598
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		8.924
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**-670.182**	**-431.758**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**478.441**	**506.543**
Dettes à plus d'un an	5.5	17		**7.778**
Dettes financières		170/4		7.778
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		7.778
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	**478.441**	**498.765**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	8.655	24.005
Dettes financières		43	33.333	43.858
Etablissements de crédit		430/8	33.333	43.858
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	33.704	21.863
Fournisseurs		440/4	33.704	21.863
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	28.918	29.778
Impôts		450/3	813	945
Rémunérations et charges sociales		454/9	28.106	28.833
Autres dettes		47/48	373.831	379.262
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**343.483**	**418.808**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)		9900	46.754	126.672
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	5.6	62	267.254	213.912
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	10.863	14.633
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	6.814	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation			640/8	10.678	3.734
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**(+)/(-)**		9901	**-248.855**	**-105.606**
Produits financiers		5.6	75	**32**	**29**
Charges financières		5.6	65	**24.946**	**22.793**
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	**(+)/(-)**		9902	**-273.769**	**-128.370**
Produits exceptionnels			76	**26.421**	
Charges exceptionnelles			66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**(+)/(-)**		9903	**-247.348**	**-128.370**
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	**(+)/(-)**		67/77		**1**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**-247.348**	**-128.371**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**-247.348**	**-128.371**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**-679.106**	**-431.758**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-247.348	-128.371
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-431.758	-303.387
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2	**8.924**	
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**-670.182**	**-431.758**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**604.260**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	276	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**604.536**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**604.026**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	170	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**604.196**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		21	**339**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**219.094**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	1.953	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**221.047**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**193.053**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	10.693	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**203.746**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22/27	**17.301**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**105.100**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**105.100**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		28	**105.100**	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
SYSTEMS EUROPE GENERATION BE 0884.616.046 Société anonyme Boulevard de l'Humanité 415 1190 Forest **BELGIQUE**				31-12-2007	EUR	63.990	-36.010
Actions au porteur	95	95					

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	270.700
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	470.825	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Augmentation capital		200.125	1.601
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions ordinaires		470.825	4.701

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	**8.655**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	4	4
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	3,8	3,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	6.546	5.914
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	196.731	156.499
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	52.715	41.797
Primes patronales pour assurances extralégales	622	7.133	4.921
Autres frais de personnel	623	10.676	10.695
Pensions de retraite et de survie	624		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)	656		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 100 218

Travailleurs inscrits au registre du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	3	1	3,8 ETP	3,8 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	5.277	1.269	6.546 T	5.914 T
Frais de personnel	102			267.254 T	213.912 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	3	1	3,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	3	1	3,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	3	1	3,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	2	1	2,8
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	3	1	3,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	1		1
Sorties				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	1		1

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation , dans l'hypothese de going concern, restent inchangés étant donné que l'actif flottant est encore suffisant à satisfaire les obligations courantes. (art. 96, 6°, Code des Sociétés)

R E S U M E D E S R E G L E S D ' E V A L U A T I O N

I. PRINCIPES GENERAUX
Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
Ces dérogations se justifient comme suit :
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :
Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent;
dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.
Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :
Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :
[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants :]
[Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants :]
A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :
Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :
II. REGLES PARTICULIERES
FRAIS D'ETABLISSEMENT :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
FRAIS DE RESTRUCTURATION :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:
AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en % Principal Min - Max	 Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
Software	L	NR	20.00-33.33	0.00-0.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux				
4. Installations, machines et outillage				
Machines	L	NR	20.00-20.00	0.00-0.00
5. Matériel roulant				
Matériel roulant	L	NR	20.00-20.00	20.00-20.00
6. Matériel de bureau et mobilier				
Mobilier	L	NR	20.00-20.00	0.00-0.00
Matériel de bureau	L	NR	33.33-33.33	0.00-0.00
7. Autres immobilisations corporelles				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR.

* Actifs détenus en location-financement
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :
STOCKS :
Les stocks sont évalués à leur VALEUR D'ACQUISITION calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la VALEUR DE MARCHE si elle est inférieure :
1. Approvisionnements :
2. En-cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :
FABRICATIONS :
- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).
COMMANDES EN COURS D'EXECUTION :
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux .
DETTES :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.
DEVISES :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
CONVENTIONS DE LOCATION-FINANCEMENT :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locationsfinancements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à EUR.